

Discours de clôture de Madame Barbara Hendricks au terme de la Présidence allemande de la Convention alpine

Date : 12.12.2016

Lieu : Berlin

- Seule la version prononcée fait foi -

Madame l'Ambassadrice Kos Marko,
Chers représentantes et représentants des Ambassades des pays alpins,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis des Alpes,

La « Journée internationale de la Montagne », qui a été célébrée hier, nous rappelle le trésor incommensurable constitué par nos montagnes : une nature à couper le souffle, une faune unique et une forte identité de la population, qui nous rappellent les énormes efforts qui ont été, et sont toujours nécessaires pour vivre dans les Alpes.

Les Bavarois parmi vous se demanderont : « Mais qu'est-ce que les Prussiens ont à voir avec nos Alpes » ?

Question en partie justifiée...

Le seul relief existant à Berlin, les monts Arkenberge à Blankenfelde, atteignent la remarquable altitude de 120 mètres !

Époque de leur apparition : de 1984 à 1998. C'est une ancienne décharge de gravats. Bref, même avec la meilleure volonté, les Arkenberge ne pourront jamais se faire passer pour des contreforts alpins.

Mesdames et Messieurs,

Mon intérêt pour les Alpes a une autre motivation : au cours des deux dernières années, j'ai assuré la Présidence de la Convention alpine en tant que Ministre fédérale de l'Environnement. La Convention alpine est un traité international signé par tous les pays alpins et l'Union européenne. Son objectif est de protéger la région alpine et de la développer de manière durable.

Au mois d'octobre, durant la Conférence alpine qui s'est tenue sur le Chiemsee, j'ai confié la Présidence à mon collègue autrichien Andrä Rupprechter. Permettez-moi donc de saisir l'occasion de la « Journée de la montagne » pour examiner le travail accompli ces deux dernières années et pour dresser un bilan. Tout d'abord, je me dois de remercier celles et ceux qui ont soutenu la Présidence :

- les autres Parties contractantes bien sûr, avec lesquelles nous avons collaboré de manière très constructive durant ces deux années. L'Autriche en particulier, qui a pris le relais de la Présidence.

- Les Ministères concernés, en particulier celui de l'Économie, de l'Agriculture, des Transports et de l'Aménagement du territoire.
- Les autorités subordonnées, en particulier l'Office fédéral de l'environnement et l'Office fédéral pour la protection de la nature.
- Le Land de Bavière, qui nous a soutenu tant sur le plan logistique que du contenu.
- Le Secrétariat permanent de la Convention, qui est devenu un acteur de premier plan sur la scène alpine,
- Les organisations ayant statut d'observateur, qui ont accompagné le travail de la Présidence sans lui épargner de critiques, mais toujours dans un esprit constructif.

Mesdames et Messieurs,

La Présidence allemande a coïncidé – avouons-le, c'était plutôt un hasard du calendrier - avec une époque historique pour la politique internationale de l'environnement. Au mois de septembre de l'année dernière, les Nations-Unies sont parvenues à un accord sur l'agenda 2030 pour le développement durable, tandis que l'accord de Paris sur le climat a été conclu en décembre. Ces deux initiatives montrent que la transition vers une économie et un mode de vie durables n'est pas un vœu pieux, mais qu'elle devient réalité.

Je crois qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que nous sommes au début d'une nouvelle ère. Pendant de nombreuses années, la protection internationale de l'environnement a avancé à la vitesse d'un escargot. De nombreux États ont freiné ce processus. Dans notre pays, beaucoup ont dit : « A quoi sert d'être des pionniers en matière de protection de l'environnement si personne ne nous suit ? » Aujourd'hui, les choses ont changé. Chacun a ses propres caractéristiques et avance à son rythme, mais tous les pays du monde vont dans la même direction : celle d'une économie et d'un mode de vie ouvrant la voie à la prospérité sans détruire les bases de notre vie.

Mesdames et Messieurs,

Il importe désormais de développer des perspectives pour assurer le succès du changement, éviter qu'il ne crée de nouvelles inégalités, et surtout, permettre aux populations de l'hémisphère sud de vivre dans la prospérité.

Les riverains des Alpes ont une responsabilité particulière à cet égard. Nous comptons parmi les pays industrialisés les plus riches de la terre.

Les Alpes nous rappellent notre responsabilité jour après jour : préserver nos trésors naturels pour les générations futures. De plus, les Alpes sont une région qui souffre déjà des conséquences du changement climatique.

Notre objectif doit être de concilier environnement et économie. L'environnement et l'économie ne sont pas antithétiques. Ils se conditionnent l'un l'autre. On ne peut protéger l'environnement que si cela ne porte pas préjudice à la prospérité. Inversement, on ne peut engranger des succès économiques durables que si l'on protège l'environnement, base de notre prospérité. Les exploitants forestiers, notamment, ont compris de longue date ce principe de la durabilité. C'est pourquoi le thème de l'« économie durable » a été au cœur de notre Présidence.

Avec l'Office fédéral de l'environnement, nous avons rédigé un « Rapport sur l'état des Alpes » consacré à l'économie verte. Ce rapport illustre les tendances actuelles dans les pays

alpines, par exemple en matière d'énergies renouvelables, d'emplois verts ou de tourisme durable, ainsi que les opportunités qui en découlent.

Je me réjouis que la Présidence autrichienne envisage de donner forme à nos recommandations à travers un programme d'action. L'Autriche peut compter sur le soutien de l'Allemagne.

De plus, nous avons examiné les différentes facettes de l'économie verte : la protection de la biodiversité, l'aménagement durable du territoire, l'agriculture de montagne viable, la cohésion entre les énergies renouvelables et la protection de la nature, les constructions énergétiquement performantes, et le tourisme hivernal durable.

S'agissant du tourisme hivernal, je me souviens de la manifestation que nous avons organisée au début de la Présidence, il y a presque deux ans jour pour jour. À l'époque comme aujourd'hui, une grande descente enneigée trônait sur la Potsdamer Platz, faisant régner une ambiance alpine à Berlin. À une différence près : il y a deux ans, elle avait été aménagée avec de la neige artificielle péniblement soufflée par un tuyau en plastique très consommateur d'énergie. L'organisateur y a renoncé aujourd'hui. L'économie durable avance donc, même en dehors des Alpes.

L'exemple des canons à neige montre combien ces questions sont difficiles quand elles touchent à des aspects concrets. Le tourisme hivernal est l'un des secteurs économiques les plus importants des Alpes. De nombreuses personnes tirent un revenu des activités hivernales tout au long de l'année. Toutefois, le ski porte aussi lourdement atteinte à la nature : ainsi, lorsque les températures continuent de monter et que la neige naturelle s'amenuise, les canons à neige tournent à plein régime.

Il est clair aujourd'hui qu'avec ou sans neige artificielle, l'altitude à partir de laquelle on peut pratiquer les sports d'hiver ne cesse d'augmenter. À l'avenir, certaines stations ne pourront plus compter sur les sports de la glisse.

Mesdames et Messieurs,

nous ne pouvons pas nous soustraire au débat sur la production durable et l'avenir de l'espace alpin. Bien au contraire, nous devons le mener maintenant. Nous nous devons de développer des perspectives qui soient encore viables dans 20 ou 30 ans.

Les différents intérêts en présence – mobilité, prospérité économique, protection de la nature – sont tous légitimes dans ce débat, et nous ne devons pas craindre de rechercher des solutions pragmatiques au cas par cas. Les petits pas sont souvent plus productifs que les grands discours.

En outre, avec le Comité de vérification, la Convention alpine dispose d'un organe qui peut s'avérer très utile dans les discussions visant à obtenir la péréquation des intérêts. La Convention est tout sauf un tigre de papier,

et je me réjouis vivement que nous ayons pu renforcer le Comité de vérification sous notre Présidence.

Le Comité travaille la plupart du temps sans faire de bruit, mais son influence est énorme : il aide les Parties contractantes à mettre en œuvre les dispositions de la Convention, il concrétise

les concepts juridiques abstraits et développe des lignes directrices pratiques. Il exerce en douceur une pression salutaire sur les Parties contractantes pour qu'elles accomplissent effectivement sur le plan juridique ce qui leur est demandé.

Mesdames et Messieurs,

« Penser global - Agir local ». Ce slogan de l'agenda 21 n'a en rien perdu de son actualité. Nous ne pourrions atteindre les objectifs de New York et de Paris que si les régions, les villes et les communes et, finalement, toutes les citoyennes et tous les citoyens y prennent une part active.

Les Alpes ont mis en place une coopération réussie. Ces dernières années, notre objectif majeur a été d'associer tous les acteurs à notre travail, par exemple en soutenant financièrement les ONG. Nous l'avons fait pendant la semaine alpine, qui a été émaillée de réunions entre la société civile et la politique. Une chose est claire : la société civile a besoin de la politique pour définir le cadre dans lequel s'inscrit le développement de l'espace alpin. Mais la politique a besoin de la société civile au même titre. Sans une multitude d'initiatives et d'idées, sans l'énergie des citoyennes et des citoyens, nous ne pourrions aller de l'avant.

Mesdames et Messieurs,

La « coopération » est le mot clé quand on évoque la nouvelle stratégie de l'UE pour l'espace alpin.

La SUERA fait ses tout premiers pas. Elle doit impulser des projets en faveur de la cohésion économique et sociale de la région.

Les régions assument à cet égard un rôle de leader, mais, dans cette stratégie, elles ne doivent pas oublier la Convention alpine et ses acteurs. Il est important de conjuguer ces deux initiatives.

Il est clair que nous ne sauverons pas le monde depuis les Alpes. Mais cette magnifique région au cœur de l'Europe peut y contribuer, en montrant que la protection de l'environnement et de la nature sont un modèle de succès au-delà des frontières nationales. En montrant aussi que les diverses compétences, loin de constituer un obstacle, permettent d'avoir plusieurs points de vue, ce qui constitue une source d'enrichissement dans notre travail.

Mesdames et Messieurs,

Notre Présidence était placée sous le mot d'ordre « Les Alpes – Symbole de la diversité européenne ». Cette diversité, permettez-moi de l'affirmer, comporte aussi l'énorme trésor culturel constitué par les langues, la littérature, l'art et la musique.

L'année dernière, nous avons mis à l'honneur la littérature durant la Journée internationale de la montagne.

Le célèbre auteur Robert Seethaler a lu un extrait de son roman « Une vie entière ». Ce soir, nous voulons témoigner d'une autre forme d'art : la poésie. J'ai suis impatiente d'assister au premier slam de poésie alpine à Berlin - l' « Alpine LanguagesPoetry Slam ».

Je vous souhaite une belle soirée !